

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24585**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention : Qualité, hygiène, santé, environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Sud - Paris 11	Président de l'université de Paris XI, Recteur de l'académie de Versailles

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du parcours **Bio-analyses et Qualité pour les laboratoires d'analyses médicales** :

- maîtrise les gestes des techniques appliquées à la biologie médicale, dans des domaines variés notamment en biochimie, microbiologie, hématologie, immunologie, anatomopathologie.
- Connaît et sait mettre en pratique des règles d'Assurance Qualité, et en particulier comme définies dans la norme ISO EN NF 15189, dont l'application aux laboratoires de biologie médicale est obligatoire depuis le 30 mai 2013.
- Connaît les nouveaux domaines techniques et informatiques touchant les laboratoires de biologie médicale.

1- Capacités liées aux rapports humains et organisationnels dans l'entreprise :

- Comprendre, lire, parler et écrire en langue anglaise dans le cadre de l'exercice de son métier et de son activité professionnelle.
- Recherche de renseignements et de données sur des documents d'ordre professionnel ou sur Internet, savoir les analyser et les transmettre.
- Savoir rédiger un rapport argumenté et le présenter devant un auditoire constitué d'un public averti en utilisant les moyens appropriés (NTIC en particulier).
- Pouvoir assurer les gestes d'urgence en cas d'accident dans l'entreprise.

2- Capacités liées aux sciences et techniques :

- Savoir organiser et suivre l'application des règles de la norme ISO EN NF 15189.
- Savoir gérer son poste de travail en respectant les contraintes réglementaires.
- Savoir rédiger une fiche technique, une procédure ou tout document de travail ayant trait aux domaines techniques et scientifiques du laboratoire.
- Etre capable de devenir référent de maintenance d'équipements, de procédures, de métrologie, d'Assurance Qualité.
- Connaître les appareils et équipements pour identifier rapidement les problèmes inhérents à leur fonctionnement.
- Etre capable d'effectuer les prélèvements sanguins dans le cadre de la réglementation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Laboratoire de biologie médicale (ex-laboratoire d'analyses médicales ou biomédicales), public ou privé.
- Laboratoire de contrôle biologique.
- Laboratoire de Recherche et Développement en sciences biologiques ou technologiques.
- Technicien supérieur polyvalent dans un laboratoire de biologie médicale.
- Technicien supérieur spécialisé en sciences biologiques et technologiques dans un laboratoire de Recherche et Développement des industries chimiques, pharmaceutiques, cosmétiques et agro-alimentaires.
- Référent Assurance Qualité (RAQ) en laboratoire de biologie médicale, ou son Assistant.
- Technicien supérieur spécialisé en métrologie, validation de méthodes, qualification d'équipements.
- « Ingénieur d'application » dans les entreprises du diagnostic.

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1302 : Analyses médicales

J1201 : Biologie médicale

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

Réglementation d'activités :

Ceux qui se destinent aux laboratoires de biologie médicale devront être titulaires de l'un des diplômes ou titres figurant sur la liste publiée par arrêté du Ministère de la Santé leur donnant accès à la profession de « technicien de laboratoire ».

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1 :

UE-1 : Formation générale, Sciences humaines (communication, anglais, bureautique, NTIC)

UE-2 : Connaissance et adaptation au milieu professionnel (adaptation professionnelle, assurance qualité et métrologie)

UE-3 : Outils pour l'analyse biologique 1 (statistiques, compléments sur les techniques récentes de séparation, biologie moléculaire)

UE-4 : Outils pour l'analyse biologique 2 (techniques récentes en bio-analyses, immuno-analyses)

UE-8 : Projet tuteuré (travail personnel, mémoire écrit et soutenance devant un jury)

Semestre 2 :

UE-5 : Informatique, traitement et analyse des données (informatique et connectique du laboratoire, gestion des stocks, information en bio-analyses, Internet, bases de données)

UE-6 : Formation professionnelle spécialisée (anglais technique, environnement professionnel)

UE-7 : Prélèvements (capacité, hygiène et sécurité, formation SST)

UE-9 : Suivi d'entreprise

UE-10 : Bilan final d'apprentissage (travail personnel, mémoire écrit et soutenance devant un jury)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury comprendra pour 25 % au minimum et 50 % au plus des professionnels des secteurs concernés par la LP
En contrat d'apprentissage	X	Le jury comprendra pour 25 % au minimum et 50 % au plus des professionnels des secteurs concernés par la LP
Après un parcours de formation continue	X	Le jury comprendra pour 25 % au minimum et 50 % au plus des professionnels des secteurs concernés par la LP
En contrat de professionnalisation	X	Le jury comprendra pour 25 % au minimum et 50 % au plus des professionnels des secteurs concernés par la LP
Par candidature individuelle	X	Possible par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Au moins 2 professionnels (personne ayant une activité principale autre que l'enseignement) et une majorité d'enseignants-chercheurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : Arrêté des licences professionnelles du 17 novembre 1999. Cadre National des formations du 22 janvier 2014.	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2015 accréditant l'Université Paris-XI en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 21 octobre 1992 donnant autorisation à exercer la profession de technicien dans un laboratoire de biologie médicale.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Diplômés en 2013 (13), 2014 (14), 2015 (16)

Autres sources d'information :

<http://www.u-psud.fr>

<http://www.estba.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Sud - Paris 11 : Île-de-France - Essonne (91) []

Université Paris-Sud XI

91405 Orsay cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Cette formation est délivrée en partenariat entre l'UFR de Pharmacie de Châtenay-Malabry (Université Paris Sud) et l'Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée (ESTBA) à Paris 20ème. La formation se déroule dans les deux établissements.

Historique de la certification :